



Info-délits – Juillet 2018



Division prévention criminalité

Votre Gérant de sécurité :

Adjudant Christian Borloz
Centre Gendarmerie Mobile
Les Granges Neuves 2
1847 Rennaz

☎ 021 557 88 05

☎ 079 446 65 02

christian.borloz@vd.ch



Blonay / St-Légier

Gendarmerie Rennaz :

☎ 021 557 88 21

Gendarmerie de Vevey :

☎ 021 557 13 21

Police Riviera :

☎ 021 966 83 00

info@police-riviera.ch

police-riviera.ch

Urgence : 117



Blonay / Juin 2018

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
Sa 09	Cambriolage (intro. cland)	Ch. de Champ-Dodoz	Villa	Porte-fenêtre non verrouillée	
Sa 09	Cambriolage	Rte du Village	Immeuble	Porte du garage forcée	
Lu 04/Di 10	Cambriolage (intro. cland)	Ch. de Portaz	Villa	Introduction inconnue/Vol de valeurs	
Je 07/Ma 12	Cambriolage	Rte de Brent	Chalet	Vitrage d'une fenêtre cassé	
Di 17	Cambriolage	Rte de Tercier	Manifestation	Forcé trois frigos et emporté les contenus	
Di 17	Vol à la tire	Rte de Tercier	Manifestation	Dérobé un porte-monnaie	
Me 20	Vol dans un véhicule	Chemin de Chenalettaz	Voie publique/Voiture	Fenêtre laissée ouverte, dérobé un sac à main	

Pour la même période, les événements suivants nous ont été annoncés : un vol simple et cinq cas de dommages à la propriété

St-Légier / Juin 2018

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
Lu 04	Cambriolage	Rte des Deux-Villages	Appartement	Cylindre porte palière arraché	
Lu 11	Cambriolage	Ch. du Lussy	Villa	Deux portes-fenêtres forcées	
Lu 25	Vol de plaque	Rte Industrielle	Entreprise	Dérobé la plaque d'un scooter	

Durant la même période, les événements suivants ont été signalés aux services de police : un vol de cyclomoteur et quatre cas de dommages à la propriété

Informations, conseils du mois

Activités de loisirs et vols à la tire.

La période estivale, propice aux vacances, à la détente et aux loisirs offre de nombreuses opportunités aux personnes malintentionnées. En effet, notre vigilance est amoindrie, notre attention focalisée sur notre activité du moment et nos valeurs sont souvent laissées sous une surveillance minimale.

Alors comment faire pour ne pas être victime d'un tel vol ? En sachant que les vols concernent principalement l'argent liquide, ainsi que l'électronique de loisir et en tenant compte des indications suivantes, vous pourrez diminuer le risque de survenance lors de vos activités de villégiatures.

Déplacez-vous léger en n'emportant que vos effets indispensables : carte d'identité / permis de conduire et/ou abonnement / l'argent nécessaire pour tenir la journée / une carte de débit pour les imprévus / 2 clés (voiture et domicile) / smartphone et écouteurs. Idéalement ces objets ne devraient jamais vous quitter, à moins de pouvoir garantir leur surveillance par une tierce personne.



Comment transporter ces objets ? Le moyen le plus sûr à ce jour est la pochette cache billets (de voyage ou de jogging) qui se porte, de manière discrète, à même la peau, sous les vêtements. Le transport dans les poches avant d'un jeans est également une excellente alternative.



Et si j'en veux plus dans un sac à dos !? Rien ne vous empêche à prendre du matériel supplémentaire. Si votre activité est statique et selon ce que vous utilisez et rangez dans votre sac, vous pourriez attiser la convoitise d'une personne mal intentionnée. Dès lors la surveillance de votre sac est d'autant plus importante. Si vous êtes en déplacement (foule, transport public, festival), vous pouvez "sécuriser" votre sac en entrelaçant les cordons de fermeture ou à l'aide d'une ligature. Il sera alors très compliqué pour un voleur à la tire d'ouvrir votre sac.



C. Borloz adj

Abonnez-vous et soyez au courant des dernières actualités de la Police Cantonale en matière de prévention et de sécurité

<https://www.facebook.com/policevd>

<https://twitter.com/policevaudoise>

<https://www.youtube.com/user/policeVD>

<https://instagram.com/policevd/>